



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°3296

Entrée le 08.01.2026

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 17.01.2026

Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler

Luxembourg, le 09.01.2026

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 janvier 2026

**Objet : Question parlementaire n° 3296 du 5 décembre 2025 de Madame la Députée Nathalie Morgenthaler et de Madame la Députée Diane Adehm concernant « Féminicide ».**

Madame la Ministre,

En date du 5 décembre 2025, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et de la Ministre de l’Égalité des genres et de la Diversité.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au samedi 17 janvier 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que *la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti*.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue